

# FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT

## – Établissement public de santé –

Directeur général du CHU de Rennes

### Sommaire

I. INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT .....	1
II. INFORMATIONS STRATEGIQUES .....	3
III. MISSIONS ET ACTIVITES .....	6
IV. PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT.....	7
V. CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT .....	8
VI. CANDIDATURE .....	9
Annexe 1 : État d'avancement de la première phase de reconstruction du CHU .....	11

### I. INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

**Établissement :** Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Rennes / Bretagne

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune : Le CHU est en direction commune avec le centre hospitalier de Brocéliande. Il est l'établissement siège du GHT de Haute Bretagne qui comporte 9 établissements.

**S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :** Groupe III

**Directrice Générale :** Madame Véronique ANATOLE

**Président de CME :** Monsieur le Professeur Jean-Yves GAUVRIT, neuroradiologie interventionnelle

**Doyen de la Faculté de Médecine :** Florence Le Jeune, médecin nucléaire au CLCC

**Présidente du Conseil de surveillance :** Madame Nathalie APPERE, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole

**Directrice intérimaire :** Anne KITTLER, Directrice générale adjointe



- 1 membre appartenant aux professions non médicales : Patricia VOISIN
- Mylène COULAUD, coordinatrice générale des soins, de rééducation et médico-techniques, présidente de la CSIRMT
- Anne KITTNER, directrice générale adjointe
- 1 représentant des usagers avec voix consultative : Mireille MASSOT, vice-présidente de la commission des usagers du CHU de Rennes.
- Invités permanents :
  - Gildas LE BORGNE, directeur de cabinet
  - Josiane HOLSTEIN, chef du service information médicale

### **Pôle médicaux et médico-techniques :**

- Pôle abdomen et métabolisme
- Pôle anesthésie-Samu-Urgences-Réanimations, médecine interne et gériatrie
- Pôle biologie
- Pôle Cœur-Poumons-Vaisseaux
- Pôle Femme-Enfant
- Pôle imagerie et explorations fonctionnelles
- Pôle locomoteur
- Pôle médecines spécialisées
- Pôle neurosciences
- Pôle odontologie
- Pôle pharmacie
- Pôle santé publique

### **Description de la contractualisation interne :**

De nouveaux contrats de pôle sont en cours de finalisation, suite à la validation du nouveau projet d'établissement.

Par ailleurs, le CHU a engagé en 2019 une large délégation de gestion aux pôles de 10 millions d'euros (mensualités de remplacement, enveloppe d'équipement, de petits travaux, de convivialité) et engagé une réflexion sur un temps 2 de la délégation de gestion (groupes de travail en cours). La gouvernance est largement médicalisée et associe chefs de service, chefs de pôles, directeurs et cadres au processus de décision.

Les chefs de pôles sont réunis mensuellement par la direction générale et le Président de la CME.

## **II. INFORMATIONS STRATEGIQUES**

Le CHU de Rennes se compose de 4 sites géographiques :

- Hôpital Pontchaillou (site principal)
- Hôpital Sud
- EHPAD Pavillon Damien Delamaire
- La Tauvrais (USLD, soins palliatifs)

Dans le cadre d'un partenariat CHU de Rennes – Groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV), deux unités sont situées à la polyclinique Saint-Laurent (unité de médecine post-urgences, unité de médecine physique et de réadaptation enfant).

Acteur de référence dans la région Bretagne, le CHU de Rennes offre une capacité d'hospitalisation de 1 658 lits et 256 places répartis sur 4 sites, tous implantés au cœur de la Métropole rennaise. En 2023, l'établissement a accueilli 660 310 consultations, 150 786 patients en hospitalisation et enregistré 131 145 passages aux urgences (adultes, cardiologiques, pédiatriques, gynécologiques et obstétricales, ophtalmologiques, odontologiques) et réalisé 32 780 interventions chirurgicales. L'organisation interne est structurée en 12 pôles d'activités hospitalo-universitaires.

Avec un budget total de près de 1 milliard d'euros, le CHU dispose d'un large éventail de services cliniques couvrant l'ensemble des besoins de santé de la population à chaque âge de la vie (médecines, chirurgies, obstétrique, pédiatrie, centre de soins dentaires, soins de suite et de réadaptation, hébergement et soins des personnes âgées). Il dispose de multiples spécialités de recours (chirurgie cardiaque, neurochirurgie, neuroradiologie, transplantations, etc.), d'un plateau technique de pointe en robotique, imagerie, biologie, de 5 centres de référence labellisés et de 55 centres de compétences pour les maladies rares. Il propose une offre de soins de proximité à la population rennaise et bretonne mais également une offre de recours territorial, régional et inter-régional. Il comprend un SAS avec de nombreuses filières associant près de 60 médecins généralistes et coopère avec plusieurs CPTS et de nombreux établissements publics et privés.

L'établissement est le premier employeur de Bretagne (hors État) avec 10 062 professionnels dont plus de 1 000 médecins seniors. 458 internes sont affectés au CHU et 1 000 étudiants en médecine, pharmacie et odontologie y réalisent leur stage. Les 10 écoles et instituts de formation aux professions paramédicales et maïeutiques accueillent en moyenne 1 000 étudiants chaque année.

Premier CHU de France à avoir été labellisé « Haute qualité des soins », mention la plus élevée de la Haute Autorité de Santé en 2021, et l'un des premiers certifiés « Hébergeur de données de santé » (HDS), le CHU de Rennes est régulièrement classé parmi les dix meilleurs CHU de France et parmi les premiers rangs nationaux dans l'attractivité auprès des internes.

Le CHU, l'Université et les organisations de recherche Inserm et CNRS coopèrent étroitement au service de la recherche (13 UMR et plusieurs plateformes mixtes de recherche). La recherche clinique est portée par un CIC pluri thématique et un CIC. Le CHU anime 3 FHU (TechSan, en technologies de santé ; CAMIN, en cancérologie ; Genomeds en génétique). Il réalise 1062 publications par an et 1390 patients sont inclus dans des études promues par le CHU.

Pleinement engagé dans la transition écologique, l'établissement met en œuvre un plan d'actions global allant de la politique d'achats responsables, au développement des mobilités alternatives, en passant par l'optimisation des consommations d'énergie, la réduction de la production de déchets ou encore l'analyse de vie de certains équipements médicaux en lien avec ses partenaires industriels.

Le CHU a aussi été promoteur du développement du numérique et de plusieurs projets d'intelligence artificielle.

Suite à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier en 2016, le CHU est engagé dans un projet de reconstruction sur le site de Pontchaillou. Ce projet doit permettre de revoir en profondeur l'organisation interne du CHU sur la base des parcours patients, de regrouper toutes les activités MCO sur un site unique, de renforcer la dimension de recherche, d'innovation, et de prévention au cœur du campus hospitalo-universitaire de Pontchaillou / Villejean.

Le diagnostic conduit en 2016, a mis en effet en avant l'ancienneté et la vétusté globale du bâti (non-conformité sécurité incendie de plusieurs bâtiments, chambres à 2 lits, ...) des deux principaux sites du CHU, Pontchaillou et Hôpital Sud, l'éclatement des activités et des plateaux techniques pénalisant les parcours patients et le fonctionnement du CHU ainsi que le dynamisme démographique important de la métropole et de la Région Bretagne qui nécessitent une adaptation de l'offre de soins. Le projet allie rénovation (40%) et reconstruction (60%).

Le projet permettra d'assurer des parcours plus lisibles et plus cohérents pour les patients, avec une conception permettant de regrouper les activités du CHU selon une logique de parcours dans les différents bâtiments du CHU qui seront reliés par des passerelles formant ainsi un « hôpital-archipel » : un espace ambulatoire (consultations, hôpitaux de jour médicaux, centre de prélèvement pour les examens biologiques, plateau d'imagerie pour tous les examens programmés), un plateau technique regroupant l'ensemble des activités "chaudes" de l'hôpital, évolutif, intégrant un ensemble d'innovations techniques et technologiques (robots chirurgicaux, imagerie, ...), des unités d'hospitalisation avec mise à niveau des conditions d'accueil et de confort hôtelier.

Le projet se décompose en 3 phases (Cf. annexe 1) :

► Première phase

- 2024 : Centre chirurgical et interventionnel (construction neuve. Bâtiment livré) ;
- 2029 : Pôle femme-mère-enfant (construction neuve. Marché signé) ;
- 2030 : Institut régional de cancérologie (construction neuve dans le cadre d'un GCS avec le CLCC. Travail d'optimisation du programme en cours) ;
- 2026 : Réhabilitation du centre des urgences et réanimations (urgences adultes).

► Deuxième phase

- 2030 : Réhabilitation partielle du centre cardio-pneumologique (fonctions ambulatoires) et création d'une plateforme multimodale de médecine nucléaire ;
- 2033 : Bâtiments d'hospitalisation, médecine physique et réadaptation, centre de dialyse (construction neuve) ;
- 2029 : Réhabilitation partielle du bâtiment Pointeau-Laënnec (fonctions ambulatoires).

► Troisième phase

- 2029 : Réhabilitation partielle du bâtiment Jean-Dausset (Institut de biologie) ;
- 2035 : Maintien, démolition partielle ou totale du bloc hôpital (IGH).

En matière de coopération territoriale, le projet contribuera à favoriser la mise en œuvre du projet médical partagé du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de Haute Bretagne associant 9 établissements publics de santé, de créer un « Institut Régional de Cancérologie » permettant de regrouper l'ensemble des activités ambulatoires en cancérologie du CHU et du CLCC, le Centre Eugène Marquis et de regrouper des fonctions (activités opératoires, hospitalisations, imagerie et médecine nucléaire) et enfin de mieux répondre aux besoins et aux sollicitations des CH de sa subdivision d'internat (Saint-Malo, Lorient, Vannes, Pontivy, Saint Briec, etc.) en matière de démographie médicale comme d'activités de recours.

Le CHU de Rennes est aussi très investi dans HUGO (GCS associant les CHU du Grand Ouest), particulièrement sur les enjeux de génomique et de gestion des données de santé, et dans plusieurs réseaux de compétences interrégionaux.

### III. MISSIONS ET ACTIVITES

#### **Organisation :**

Le/La directeur(rice) général(e) anime les différentes composantes de la gouvernance hospitalière, ainsi que le fonctionnement de l'équipe de direction.

La gouvernance du CHU repose sur une coopération étroite et harmonieuse entre Directrice Générale, Président de CME et Doyen. La Direction Générale du CHU et le Président de la Commission Médicale d'Établissement ont signé une charte de gouvernance en 2023.

Le projet de reconstruction du CHU est piloté par une équipe « Nouveau Chu », et la conception de chaque projet a associé très largement tous les utilisateurs, et un trio de chefs de projet a été désigné pour le copilotage auprès des utilisateurs pour chaque projet (directeur, médecin, directeur de soins).

Les pôles, le directoire et l'ensemble des responsables sont largement associés aux processus de décisions à travers les instances, les réunions ad hoc et de nombreuses commissions ou groupes de travail.

#### **Coordination externe et interne :**

Le CHU de Rennes est l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Haute Bretagne constitué des établissements suivants :

- CHU de Rennes (en direction commune avec le CH de Brocéliande)
- CH de Vitré
- CH de Fougères
- CH La Roche-aux-Fée / Janzé
- CH intercommunal Redon/Carentoir
- CH Marches de Bretagne
- CH La Guerche de Bretagne
- CH du Grand Fougeray.
- EPSM Guillaume Régnier

Le GHT a élaboré et validé le deuxième projet médico-soignant partagé du territoire fondé sur 10 filières de soins. Le Comité stratégique, la CMG et le Comité territorial des élus se réunissent régulièrement.

Le CHU de Rennes a également consolidé, en lien avec les autres établissements de son territoire, des équipes médicales territoriales (équipe médicale de territoire d'urgences – SAMU-SMUR), développé de nombreuses filières de coopération avec tous les établissements du territoire (filière gériatrique, coopération avec le centre hospitalier Guillaume Régnier en psychiatrie, GCS avec la polyclinique Saint Laurent, nombreuses conventions de coopérations avec tous les établissements du territoire publics et privés).

Le CHU a signé avec l'ARS plusieurs contrats hospitaliers de territoire, le dernier CHT signé pour la période 2023-2027 d'un montant de 4 228 000 € permettant le Financement de 20 postes médicaux et le développement de compétences paramédicales territoriales (3 postes).

Le CHU a aussi fortement développé les coopérations avec les Centres Hospitaliers de référence de la subdivision d'internat (Saint Malo, Lorient, Vannes, Saint Briec, Pontivy), avec le soutien fort de l'ARS (postes partagés d'assistants et de PH) et a développé un réseau de recherche régional en soutien des Centres Hospitaliers (réseau BREC'H), et des postes de professeur ou de maître de conférences associé dans les CH.

Des antennes PASS-LAS ont été mise en œuvre à partir de la faculté de médecine de Rennes dans les villes des Centres Hospitaliers de référence et contribuent à fidéliser des médecins sur le territoire.

Le CHU et la faculté sont aussi engagés dans l'expérimentation de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique, et un projet de regroupement des UFR de médecine, d'odontologie et de pharmacie dans une seule UFR Santé est en cours, dans le cadre de l'université de Rennes, (EPE associant les universités, le CHU, l'EHESP ; des écoles d'ingénieurs, etc.).

#### **Conduite générale de l'établissement :**

Une politique dynamique de requalification des emplois, de création d'emplois pour accompagner les créations de lits et les projets médicaux soignants et faire face aux crises (crises des urgences notamment) a été menée.

Un dialogue social actif a lieu avec les organisations syndicales, conduisant à la signature de plusieurs accords collectifs.

## **IV. PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT**

#### **Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS :**

Le CHU, établissement de recours régional assure un rôle majeur dans :

- Une prise en charge globale et coordonnée de la personne
- Une prise en charge de qualité
- La permanence et une continuité des soins
- Une offre de soins de recours comme de proximité
- Un rôle d'expertise auprès des établissements de santé de la région et de l'ARS
- Un rôle de formation des futurs professionnels
- Le développement de la recherche et de l'innovation.

#### **Projet de l'établissement :**

Le nouveau projet d'établissement 2024-2028 a été finalisé avec 5 axes stratégiques :

- Axe n°1 : Favoriser l'attractivité et la fidélisation, la qualité de vie au travail, la formation des professionnels de demain
- Axe n°2 : Améliorer l'accès aux soins et la réponse aux besoins de santé, dans le cadre de parcours coordonnés
- Axe n°3 : Développer nos missions de recherche et d'innovation et nos partenariats scientifiques et industriels pour préparer la médecine du futur
- Axe n°4 : S'impliquer dans la prévention, la promotion de la santé et la réponse aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques, en partenariat avec les usagers
- Axe n°5 : Préparer le CHU de demain

Il a été élaboré avec une démarche très participative associant les usagers, les professionnels et les partenaires du CHU.

**Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :** Le CPOM 2024-2028 a été signé avec l'ARS.

#### **Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :**

- GCS Institut Régional de Cancérologie de Rennes (IRCR) associant le CHU, le CLCC et la Clinique la Sagesse
- GCS Institut Régional de Cancérologie (CHU-CLCC) – investissement

- GCS Institut Régional de Cancérologie (CHU-CLCC) – exploitation
- GCS PIMM Nordet Biz (Téléradiologie associant radiologues hospitaliers et libéraux)
- GCS Institut Santé Hospitalité avec l’Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (PSPH)

**Appartenance à un GHT :** le CHU de Rennes est l’Établissement support du GHT Haute Bretagne.

## V. CHIFFRES CLEFS SUR L’ETABLISSEMENT

### Activités et situation financière

L’établissement présente une activité globale à fin 2024 en hausse de + 11 % comparativement à l’exercice de référence 2019 et de + 5,2 % comparativement à 2023. Cette dynamique d’activité est essentiellement portée par l’ambulatoire (+ 18,2 % pour la chirurgie et + 14,8 % pour la médecine vs 2019). La chirurgie en hospitalisation complète connaît un fléchissement (- 1,7 % / 2023 et - 9,1 % / 2019) notamment dans des disciplines comme la neurochirurgie (crise spécifique) ou plus généralement en lien avec le sous-effectif d’anesthésistes conduisant à la fermeture de vacations de blocs (4 salles sur 35).

Le CHU de Rennes présente une activité dynamique dans une métropole en forte croissance démographique et une situation patrimoniale saine.

Ses comptes étaient équilibrés voire excédentaires jusqu’à la crise Covid et l’évolution des recettes tarifées à l’activité correspondait globalement à l’évolution de son activité (+2%/an en moyenne) ; et ce, malgré la baisse des tarifs annuels de l’ordre de 0.2%. Les comptes sont certifiés sans réserve.

Les déficits comptables se sont dégradés avec -8M€ en 2021, -9.8M€ en 2022, -10M€ en 2023 et -18M€ prévisionnels en 2024 (dont une aide ARS de fin d’exercice 2024 de 5M€).

L’établissement a présenté pour la première fois des déficits structurels à partir de 2021 (-42M€ prévisionnel en 2023). Pour 2024, le résultat structurel prévisionnel est évalué à -30M€, soit une amélioration de +12M€ par rapport à 2023, grâce au développement d’activité et à une plus grande maîtrise des dépenses par le CHU.

Ces actions s’inscrivent dans le cadre du dialogue de gestion (semestriel) avec l’ARS. Un plan qualité-efficience-pertinence a ainsi été élaboré pour mobiliser les équipes afin de dégager des marges de manœuvre pour poursuivre l’accompagnement de la dynamique des projets toujours très forte au CHU (travail sur les IPDMS, codage et facturation, etc...).

Le CHU est accompagné suite à la décision COPERMO de 2019 à hauteur de 87M€ pour sa reconstruction. Une aide additionnelle de 80 M€ a été annoncée par Monsieur le Ministre de la Santé fin 2021 dans le cadre des investissements du Ségur de la Santé, 65 M€ sont en attente de notification au CHU et doivent permettre de financer les phases 2 et 3. Ces phases devront faire l’objet d’une instruction par le CNIS compte tenu de leur montant. L’aide annoncée représente 18,7 % du coût global de la reconstruction, et l’aide notifiée et versée représente 11.4% du coût global.

Le coût déjà engagé de la reconstruction s’élève à 509 millions d’euros sur un total réactualisé de 892 millions d’euros. Une campagne anticipée d’emprunt a été lancée dès 2020 à des taux d’intérêts attractifs pour financer la reconstruction. Les coûts et les délais des opérations ont été tenus.

## Les ressources humaines

Le CHU est le premier employeur de la région Bretagne (Hors Etat) et compte 10 062 professionnels dont :

- 1069 personnels médicaux (dont 151 HU titulaires)
- 7450 personnels non médicaux
- 1543 étudiants et internes

## VI. CANDIDATURE

### Profil du candidat :

#### **Expérience professionnelle appréciée :**

Il est attendu du futur directeur du CHU de Rennes des expériences professionnelles lui ayant permis de mettre en exergue :

- Un sens élevé des responsabilités ;
- Des qualités relationnelles affirmées dans une ou plusieurs expériences réussies de conduite de changement ;
- Des qualités de management stratégique lui permettant de prendre en compte les enjeux internes et externes de l'établissement afin de :
  - Inscire résolument l'établissement sur son territoire dans le cadre des nombreuses coopérations avec les autres établissements et acteurs du système de soins ;
  - Poursuivre et améliorer la dynamique de recherche d'efficience en interne ;
  - Structurer l'organisation interne de l'établissement en adéquation avec les objectifs du GHT Haute Bretagne ;
  - Affirmer le positionnement de l'offre du CHU de Rennes dans l'offre hospitalière globale publique et privée et veiller à renforcer les liens de collaboration avec la médecine de ville et le secteur médico-social.
- Une personnalité expérimentée, déterminée, autonome, faisant preuve d'initiatives, volontaire, et sachant :
  - Être attentive à la qualité du dialogue social avec les instances représentatives les personnels pour faire accepter les choix concrets et opérationnels dans un cadre de maîtrise des dépenses, nécessaire à l'atteinte de l'équilibre budgétaire ;
  - Donner une ligne politique claire en s'inscrivant dans la mise en œuvre des objectifs du PRS.

#### **Connaissances particulières requises / prévues :**

Connaissances approfondies dans le domaine de la santé publique et une bonne connaissance de l'organisation du système de santé dans son ensemble, avec une ouverture aux nouvelles formes d'activité, et à l'innovation organisationnelle et technologique.

Connaissance des politiques et des prises en charge médico-sociales et sociales.

Connaissances sur les déterminants liés au vieillissement de la population, de la perte d'autonomie et des conditions de prise en charge médicale et sociale dans un cadre territorial.

Techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération), de négociation et de gestion de conflits.

**Compétences professionnelles requises / prévues :**

Avoir une vision stratégique des évolutions du système de santé et savoir positionner l'établissement en matière de coopérations territoriales.

Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement.

Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons.

Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes.

Savoir susciter l'adhésion des équipes tant en interne que celle des partenaires en externe.

Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents.

Savoir gérer les situations d'incidents ou de crise (pouvant mettre en danger les usagers).

**Documents pouvant être remis au candidat sur sa demande :**

*Toute demande sera étudiée.*

Les documents suivants sont notamment disponibles :

Projet d'établissement, CPOM, EPRD et PGFP, résultats de la dernière certification HAS, documents sur la reconstruction du CHU

**Personne à contacter pour la communication de ces documents :** Gildas LE BORGNE, Directeur de Cabinet. [Gildas.LE.BORGNE@chu-rennes.fr](mailto:Gildas.LE.BORGNE@chu-rennes.fr)

## Annexe 1 : État d'avancement de la première phase de reconstruction du CHU

La première opération majeure du projet est la livraison du Centre chirurgical et interventionnel (CCI) en décembre 2024 en cours d'ouverture. Il regroupe l'ensemble des activités opératoires (hors obstétrique) et interventionnelles du CHU et celle du Centre de lutte contre le cancer (CLCC) Eugène Marquis, pour un total de 36 salles opératoires (hors bloc obstétrical), 14 salles d'imagerie et de cardiologie interventionnelle et 5 salles d'endoscopie. Il comprend également un centre de chirurgie ambulatoire et interventionnelle de 60 places, 108 lits d'hospitalisation de soins critiques (réanimation chirurgicale, cardiaque, soins intensifs neurochirurgicaux, neuro-vasculaires, cardiologiques...), la majorité des hospitalisations de soins spécialisés de chirurgie, soit 240 lits ainsi que la logistique et la stérilisation centrale.

Le coût global des travaux est de 224 M€ TDC + 30M€ d'équipements.

La deuxième opération majeure est la reconstruction du pôle Femme-Mère-Enfant. Elle va permettre la désaffectation de l'hôpital Sud localisé au Sud de Rennes où sont actuellement hébergées l'ensemble des activités Femme-Mère-Enfant ainsi que des activités adultes éloignées du site principal (3 services de médecine, imagerie adulte). La signature du marché de conception-réalisation a été réalisée en janvier 2024, pour une livraison prévisionnelle fin 2027 et des travaux préalables à la construction ont été engagés.

Le coût global des travaux est de 130 M€ TDC.

La troisième opération majeure de la phase 1 est donc la construction de l'institut de Cancérologie regroupant les activités du CHU et du CLCC. Fruit d'un projet médical et de soins partagé entre le CHU et le CLCC Eugène Marquis, il doit regrouper les prises en charge ambulatoires des patients atteints de cancer pour répondre aux objectifs :

- De lisibilité et de cohérence des parcours patients ;
- De recours à un centre de référence régional pour offrir les prises en charge les plus innovantes ;
- D'adaptabilité face à l'évolution constante des prises en charge et des thérapeutiques ;
- De synergie entre deux offres de soins complémentaires.

Le premier appel d'offres a été déclaré sans suite en octobre 2024 par le GCS « IRC bâtiment » en raison du dépassement majeur par les offres des groupements de l'enveloppe financière initialement prévue ; aussi, le CHU et le CLCC Eugène Marquis poursuivent leur travail pour optimiser le programme et relancer l'appel à candidatures.

Le CHU a par ailleurs d'ores et déjà fermé un de ses sites vétustes (site de l'Hôtel-Dieu) en ouvrant en 2018 un nouveau centre d'enseignement et de soins dentaires situé sur le site de Pontchaillou.

En 2024, un bâtiment neuf en bois labellisé « bas carbone excellence » a permis de regrouper les locaux de la Direction Générale, de plusieurs directions et des services du pôle « santé publique », ce qui a permis de relocaliser plusieurs activités de soins externes dans l'ancien bâtiment de la Direction Générale, et d'engager la démolition (en cours) de deux pavillons vétustes (Ballé et le Chartier), afin de libérer l'emprise prévue pour l'hôpital Femme Mère Enfant et démarrer la construction du bâtiment. Une plateforme logistique a aussi été construite afin de moderniser les fonctions logistiques du site et de gagner en efficacité sur ces fonctions et de contribuer à décarboner le site (déploiement d'AGV, généralisation des pneumatiques, gestion innovante des DASRI).